

## AVIS DES SOCIÉTÉS (\*)

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### **SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE**

Siège social : 5, Boulevard Maître Mohamed El Béji Caïd Essebsi

L'assemblée générale ordinaire de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie, statuant sur l'exercice 2022, qui s'est tenue le mardi 16 mai 2023 a approuvé un dividende de 0 D,740 par action.

La date de détachement des dividendes est fixée pour le mercredi 31 mai 2023.

---

(\*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.